

La traduction

JEAN DELISLE

Un célèbre dicton associe la traduction à la trahison ; il faudrait surtout l'associer à la médiation. Avant 1840, cette dernière intervient dans trois principaux secteurs d'activités de la traduction, à savoir le religieux, l'administratif et le journalistique,

touchant cinq groupes linguistiques : le français, l'anglais, les langues autochtones et, de manière moins importante, l'allemand et le gaélique, dont il vient d'être question dans le texte de Juris Dilevko. Elle a surtout lieu dans la « Province de Québec » et le Bas-Canada, en raison de la conquête de la Nouvelle-France par les Anglais. À l'exception des textes journalistiques et des lois, les traductions de cette époque étaient souvent publiées longtemps après la composition des documents ; elles demeuraient pour ainsi dire en attente de publication. En outre, plusieurs traductions ont été publiées à l'étranger, faute de moyens d'impression sur place¹⁰⁰.

Bien qu'il faille attendre la fin des années 1850 pour qu'émerge, encore que très timidement, la traduction littéraire au pays, les relations et récits de voyages imprimés en Europe aux ^{xvi}^e et ^{xvii}^e siècles, ainsi que les traductions de ces ouvrages, appartiennent indiscutablement au patrimoine littéraire canadien¹⁰¹. La version anglaise des *Voyages* de Jacques Cartier, traduits de l'italien par John Florio (1580), de l'*Histoire de la Nouvelle-France* de Marc Lescarbot (1609), des récits de découverte de Louis d'Hennepin (1698) et du Baron Lahontan (1703), et du *Journal d'un voyage [...]* de Pierre-François-Xavier de Charlevoix (1761) contribuent à propager à travers l'Europe l'image d'un pays immense, rude et exotique peuplé par ses indigènes. L'impression de traductions d'œuvres (plus conventionnellement) littéraires est rarissime. On ne peut guère citer que l'exemple du roman de l'auteure anglaise Frances Brooke, *The History of Emily Montague* (1769), qui est publié en français à Paris en 1809¹⁰².

Les efforts d'évangélisation des Amérindiens par les missionnaires ont aussi favorisé les activités de traduction, sujet traité plus haut par Joyce Banks. Ainsi, Chrestien Leclercq à la fin du ^{xviii}^e siècle et l'abbé Pierre Maillard au milieu du ^{xviii}^e siècle travaillèrent chacun à élaborer un système d'écriture destiné à christianiser les Micmacs de l'Acadie. Maillard fut l'auteur d'une grammaire micmaque, maintes fois recopiée et qui servit à traduire des extraits de la Bible, des catéchismes, des prières ou des cantiques qui ne furent cependant imprimés que tardivement au ^{xix}^e siècle. Pour ce faire, il dut adapter un système d'écriture hiéroglyphique qui s'inscrit dans leur patrimoine culturel (voir illustration 1.1)¹⁰³. Les manuscrits furent imprimés ultérieurement à la fois sous une forme idéographique et alphabétique. Une première édition en fut faite à Vienne en 1866. Les Archives publiques de la Nouvelle-Écosse conservent un des rares exemplaires de cette traduction : *Buch das Gut, enthaltend den Katechismus*.

Certaines portions des *Relations* des jésuites, publiées à Paris, ont aussi été diffusées dans le public au ^{xviii}^e siècle en versions latine et italienne, à Rome d'abord, puis ailleurs en Italie¹⁰⁴. Par la suite, des libraires et des sociétés historiques ont publié en anglais des fragments de cet important document ethnographique¹⁰⁵,

avant que ne paraisse à Cleveland entre 1896 et 1901 l'édition définitive de Reuben Gold Thwaites. Les traductions du missionnaire Maillard et celles des *Relations* sont des exemples d'imprimés différés : un écart de plusieurs siècles sépare l'écrit original de sa traduction. Parmi les toutes premières publications imprimées à Halifax à partir de 1752, on compte des traductions en anglais et en français, dont un traité de paix et d'amitié¹⁰⁶. Sont parus également en langue autochtone des discours des gouverneurs dont, en 1779, un discours en langue oneida du général Haldimand¹⁰⁷. La British and Foreign Bible Society publie en 1804, à l'intention des Mohawks, une traduction de l'Évangile selon saint Jean, avec texte anglais en regard¹⁰⁸. Mentionnons, enfin, la publication en 1806 de la traduction française de *The Poor Man's Controversy* (Londres, 1769), du moine bénédictin anglais John Mannock. Traduit par le curé de La Prairie Jean-Baptiste Boucher, dit Belleville et publié à Québec sous le titre *Manuel abrégé de controverse : ou controverse [sic] des pauvres*, l'ouvrage ressortit à la fois du catéchisme, du livre de dévotion et du traité d'apologétique.

La traduction officielle

C'est par la traduction officielle que commence réellement l'histoire de la traduction au Canada. Le point de départ est la capitulation de Port-Royal (Annapolis Royal, N.-É.) en 1710. Paul Mascarene y sert d'interprète et de traducteur aux premiers gouverneurs. Après lui, cette tâche est assumée par les secrétaires de la province. Plus tard, Isaac Deschamps traduit, entre autres, des pétitions des Acadiens, un serment d'allégeance et l'ordre de déportation de 1755¹⁰⁹. Durant cette période, trois catégories de documents administratifs sont traduits : la correspondance officielle, les livres d'ordres et les procès-verbaux du Conseil¹¹⁰.

Avec la Conquête de 1760 s'amorce une phase déterminante de la traduction officielle. Pendant les quatre années du régime militaire, le français est *de facto* la langue officielle de la colonie, ce qui implique le recours à la traduction pour la publication des proclamations officielles et l'administration de la justice. Les trois gouverneurs nommés à Québec, à Trois-Rivières et à Montréal s'adjoignent un officier bilingue à titre de secrétaire-traducteur. En 1764, un régime civil succède à l'administration militaire et les « placards » sont désormais publiés dans *La Gazette de Québec/Quebec Gazette*. On y lit des traductions improvisées de qualité douteuse où les anglicismes et barbarismes sont très nombreux¹¹¹. Placé devant la nécessité de traduire en français lois, ordonnances, proclamations et autres textes officiels, le gouverneur Carleton nomme en 1768 François-Joseph Cugnet au poste de traducteur officiel et de secrétaire français du gouverneur et du conseil. Pendant plus de

20 ans, ce juriste assure la traduction officielle dans la « Province de Québec ». La traduction du vocabulaire juridique britannique pose problème aux premiers traducteurs¹¹². Depuis l'Acte de Québec (1774), la traduction française est d'usage au Conseil législatif et le statut parlementaire de la langue française est fixé à partir de janvier 1793. Cette reconnaissance du français dans les deux Chambres législatives est à la base des traductions des *Journaux de la Chambre*, de leurs annexes, des statuts et de l'ensemble des publications officielles.

L'Acte constitutionnel de 1791 divise la « Province de Québec » en deux colonies : le Haut et le Bas-Canada. Les députés unilingues francophones du Bas-Canada doivent se familiariser avec les institutions représentatives et les règles du parlementarisme britannique. Peu avant l'ouverture du premier Parlement modelé sur celui de la mère patrie, Samuel Neilson publia, en français et en anglais, les *Extraits des exemples de Procédés dans la Chambre des communes de la Grande Bretagne/An Abstract from Precedents of Proceeding in the British House of Commons*, réunissant des règlements et ordres de la Chambre des communes britannique¹¹³. En 1803, l'Assemblée confie au juriste Joseph-François Perrault la traduction d'un important ouvrage de droit parlementaire, le *Lex Parliamentaria*. Perrault avait déjà traduit en 1789 l'ouvrage de Richard Burn sur les juges de paix et les officiers de paroisse¹¹⁴. Obligé de faire de nombreux emprunts à l'anglais, faute d'équivalents français, le traducteur s'en excuse dans son épître dédicatoire¹¹⁵. Autour de la traduction du *Lex* vont se cristalliser des rivalités politiques et idéologiques. Dans le Bas-Canada, ce traité a rapidement gagné la faveur des députés francophones, car il reconnaissait la souveraineté du Parlement sur l'arbitraire monarchique. Bien malgré lui, Perrault fournit des armes aux tenants d'un renforcement du pouvoir législatif par rapport à l'exécutif¹¹⁶. Les dirigeants anglophones voyaient d'un mauvais œil tous ces travaux de traduction et de vulgarisation parlementaire qu'ils jugeaient de nature à alimenter l'esprit de revendication, voire d'insubordination des députés canadiens à l'Assemblée. Ce ressac des Britanniques explique que les tentatives pour traduire en français deux autres ouvrages de droit aient échoué¹¹⁷. En ces années d'effervescence politique et de montée nationaliste, le statut juridique du français est souvent remis en question et la traduction est à la fois un geste politique et un baromètre des tensions politico-linguistiques. Joseph-François Perrault poursuivit néanmoins son œuvre d'éducateur politique en publiant en 1806 un *Dictionnaire portatif et abrégé des loix et règles du parlement provincial du Bas Canada*.

La presse

La presse périodique québécoise fut à ses débuts largement un produit de traduction et même les journaux unilingues s'alimentaient à une autre langue. Dans *La Gazette de Québec/Quebec Gazette* (bilingue jusqu'en 1832), les nouvelles internationales provenaient des journaux de Londres et paraissaient en anglais et en français, en colonnes parallèles¹¹⁸. Elles suivaient les nouvelles nord-américaines et les annonces officielles, dont les ordonnances et les règlements publics. Le 29 mai 1766, dans un avis, les imprimeurs firent appel à l'indulgence des lecteurs pour les retards : « [C]haque paragraphe nous prend trois fois le tems qu'il faudrait pour le publier en une langue. » La traduction alourdissait le travail, non seulement des journalistes, mais des imprimeurs, qui recevaient des commandes de publication bilingue du gouvernement ou du Parlement.

Le Canadien, fondé en 1806, est publié jusqu'en 1909, malgré trois interruptions. Son contenu de traduction est loin d'être négligeable : nouvelles internationales, lettres, articles du *Quebec Mercury* et discours des gouverneurs. En 1836 et 1839, les premières traductions des Rapports Gosford et Durham ont été publiées dans *Le Canadien*, dirigé alors par Étienne Parent. *La Minerve* voit le jour en 1826. Les articles traduits y sont aussi très nombreux. Le rédacteur se plaint d'être obligé, faute de temps et de ressources humaines et financières, de « traduire » la nouvelle au lieu de la rédiger :

[L]a publication d'un journal en langue française dans le Bas-Canada est extrêmement difficile et pénible ; l'Éditeur est réduit à traduire laborieusement d'une langue étrangère presque tous les morceaux qui remplissent son papier [...]. Mais à peine avons-nous le tems, après toutes ces traductions, de nous livrer à quelques réflexions sur les affaires du Pays. Encore si l'on n'avait à traduire que les nouvelles étrangères [...]. Mais les documens authentiques et officiels de notre politique coloniale, [...] tout ce qui peut éclairer le peuple sur ses droits, ses devoirs, ses rapports avec le gouvernement, nous vient d'une langue étrangère ; il faut l'habiller du langage du peuple pour qu'il puisse en profiter¹¹⁹.

Il ne semble pas y avoir eu de traducteur « professionnel » au *Canadien* ni à *La Minerve* avant les années 1840¹²⁰.

Le bilinguisme est né avec le pays et fait partie des fibres de son tissu socio-culturel. Les écrits religieux, les documents officiels et les journaux sont imprégnés de traduction. Quelle que soit la sphère d'activité où l'on produit des livres et des

imprimés avant 1840, la traduction est présente. Faut-il rappeler que l'une des toutes premières publications politiques sorties de la presse de Brown et Gilmore à Québec en 1765 et annoncée sous le titre « The Grand Jury's Presentments » fut également aussitôt imprimée en français¹²¹ ? Que les imprimeurs Guillaume Vondenvelden et Pierre-Édouard Desbarats se sont initiés aux techniques de l'impression alors qu'ils étaient traducteurs à *La Gazette de Québec/Quebec Gazette*¹²² ? Que les journaux de la Chambre d'assemblée du Parlement du Bas-Canada sont bilingues ? L'histoire de l'imprimé et celle de la traduction sont indissociablement liées.

- 98 *Laoidhean spioradail* : TPL, n° 7400 ; *Dain spioradail* : TPL, n° 7407.
- 99 Fleming, UC, n54.
- 100 Pour plus d'informations, on consultera J. Delisle, *La traduction au Canada/Translation in Canada 1534-1984* ; J. Delisle et G. Lafond (dir.), *Histoire de la traduction/History of Translation*.
- 101 P. Stratford, *Bibliographie de livres canadiens traduits/Bibliography of Canadian Books in Translation*, p. xi.
- 102 L'œuvre littéraire de Frances Moore Brooke a connu une large diffusion en Europe et a été traduite en plusieurs langues. Voir L. McMullen, « Moore, Frances (Brooke) », DBC IV.
- 103 C. Gallant, « L'influence des religions catholique et protestante sur la traduction des textes sacrés à l'intention des Micmacs dans les provinces Maritimes [...] », p. 101. Une réédition de cet ouvrage a été publiée à Restigouche en 1921 par *The Micmac Messenger*.
- 104 R. G. Thwaites, « Introduction », JR, vol. 1, p. 41.
- 105 *Ibid.*
- 106 Tremaine/ECP, n° 9.
- 107 Tremaine, n° 325.
- 108 TPL, n° 771.
- 109 G. Tratt, « Deschamps, Isaac », DBC V.
- 110 C. Gallant, « L'Acadie, berceau de la traduction officielle au Canada », p. 73.
- 111 P.-A. Horguelin, « Les premiers traducteurs (1760-1791) », p. 20.
- 112 Au sujet de la qualité générale des traductions au cours de cette période, voir P. Daviault, « Traducteurs et traductions au Canada ».
- 113 Tremaine, n° 812 ; pour la période 1751-1800, on trouvera des renseignements et des références sur le travail en diverses langues chez les premiers imprimeurs dans les annexes et les index de ECP, p. 417-523 et 575-600.
- 114 Tremaine, n° 583 ; *Cat. coll.*, n°s 0265 et 0855 ; G. Gallichan, *Livre et politique au Bas-Canada, 1791-1849*, p. 127-143.
- 115 Voir aussi J. Hare, « La formation de la terminologie parlementaire et électorale au Québec : 1792-1810 ».
- 116 G. Gallichan, *Livre et politique au Bas-Canada, 1791-1849*, p. 133.
- 117 *Precedents of Proceedings in the House of Commons*, de John Hatsell et le traité de droit criminel de William Blackstone.
- 118 F.-J. Audet, « William Brown (1737-1789) [...] », p. 106.
- 119 *La Minerve*, 17 novembre 1828.
- 120 G. Demers, « La traduction journalistique au Québec (1764-1855) », p. 139.
- 121 F.-J. Audet, « William Brown (1737-1789) [...] », p. 99 ; Tremaine, n°s 66 et 67.
- 122 G. Gallichan, *Livre et politique au Bas-Canada, 1791-1849*, p. 112.
- 123 S. E. Zeller, *Inventing Canada*, p. 4.
- 124 ECP, n° 118.
- 125 L. Chartrand, R. Duchesne et Y. Gingras, *Histoire des sciences au Québec*, p. 27.
- 126 C. M. Chu et B. H. MacDonald, « Public Record ».
- 127 D. W. Thomson, *Men and Meridians*, vol. 1, p. 107.
- 128 R. L. Bishop, « J. F. W. DesBarres : An Eighteenth-Century Nova Scotia Observatory ».
- 129 F. A. Black, « Book Availability in Canada, 1752-1820 », chapitre 3.
- 130 R. Lemoine, « Le marché du livre à Québec ».
- 131 Voir, par exemple, la longue liste de livres à vendre au magasin de James Dawson, dans *The Bee* (Pictou, Nouvelle-Écosse) du 1^{er} novembre 1837 au 7 février 1838.